

VOTRE PREMIÈRE VISITE EN SANTÉ AU TRAVAIL

1

**Lors de votre arrivée,
une assistante médicale
vous accueillera et effectuera :**



le recueil et la mise à
jour de vos données
administratives



les examens complémentaires
en fonction de votre poste :
test urinaire, auditif,
visuel et respiratoire

2

**Vous serez ensuite reçu
par un professionnel de santé.
Selon le type de visite, il pourra s'agir :**



du médecin
du travail



de l'infirmier(e)
en santé au travail

3

**Lors de cet entretien,
vous échangerez sur :**



votre travail
et son impact
sur votre santé



les risques
professionnels
auxquels vous êtes exposés



les mesures
de prévention
adaptées

4

**Des examens supplémentaires
peuvent être réalisés (suivi du poids,
tension artérielle). Lors de l'examen,
vous pouvez être amené à vous dévêtir.**



Les résultats des tests
vous seront communiqués
et interprétés.



Vous pourrez être
orienté vers un autre
professionnel de santé
pour être pris en charge.

5

**À l'issue de la visite,
vous recevrez :**



Une attestation
de visite

ou



Une fiche
d'aptitude médicale